



Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **8 avril 2024**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Patrick Fillion, maire.

Sont présents : Madame Sonia Bouchard, conseillère # 1
Monsieur Nelson Sirois, conseiller # 2
Madame Diane Parent, conseillère # 3
Madame Nancy Côté, conseillère # 5
Madame Guylaine Kenney, conseillère # 6

Sont absents : Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

53-24**ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Madame Guylaine Kenney, appuyé par Madame Nancy Côté et il est résolu d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item « Divers » et d'accepter le procès-verbal du 4 mars 2024.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Cotisations de l'employeur	1 892.53
Administration	3 934.00
Coordonnateur en loisir	3 103.20
Eau potable & Aqueduc	2 524.95
Eau usée & Égout	445.58
Voirie	4 141.04
RÉSEAU ROUTIER	
Entretien, réparation véhicule et équipement	3 758.69
Article quincaillerie, petit outil	10.68
Immatriculation, commission des transport	2 651.97
Enlèvement neige (5/6)	28 973.81
Essence, huile et diesel	1 188.48
LOISIR INTERMUNICIPAL	
Téléphone cellulaire	54.07
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	319.51
Électricité (eaux usées, route 297)	824.94



Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	1 776.61
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	599.24
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	676.73
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	934.00
Électricité (garage, 270 route 132)	3 124.64
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	60.59
Électricité (sentiers lumineux)	37.43
Téléphone (lignes alarme, eau potable)	69.93
Téléphone (cellulaire)	36.76
Fond d'information du territoire	20.00
Contrat service photocopieur (jan-fév)	1 050.76
Frais de poste (journal)	63.64
Frais de poste (analyse d'eau potable et usée)	125.54
Support graphique site internet (jan-mars)	86.23
Quote-part MRC	53 147.05
Honoraires informatique +licence+logiciel (jan-fév)	1 179.92
Analyse eau potable et eau usée	357.85
Journée municipale Val D'Irène (21 participants)	579.04
Société nationale de l'est du Québec (drapeau+adhésion)	210.00
Déblocage bassin eaux usées en urgence	9 043.94
Frais administratifs annuels carte de crédit	60.00
Article de nettoyage	27.80
Comité sportif- Fêtes 17 mars alcool et permis (à percevoir)	422.72
Bardeau asphalte bâtiment puit eau potable	222.58
Don Table concertation des Aînés BSL No 36-24	20.00
Don Polyvalente Sayabec- Programme musique No 37-24	100.00
Don Amiram No 38-24	100.00
Don Polyvalente Sayabec- Gratificats 2023-2024 No 39-24	100.00
TECQ Plan et devis Eau usée décompte #14 No 42-24	893.95
Croix-Rouge-adhésion 2024-2025 No 46-24	225.00
Entente développement local 2024 No 48-24	13 187.13
OH Saint-Moïse- états financiers 2021 révisé No 49-24	469.00
Don Comité sportif - chocolat chaud, guimauves No 51-24	93.54

142 925.07

Mention

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

Nadine Beaulieu, dg/gref-trés

54-24

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Madame Diane Parent et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

**55-24****APPUI****Demande de renflouement du Fonds régions et ruralité –
Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale**

ATTENDU que le Volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a pour objectif d'encourager les collaborations entre les organismes municipaux par l'accroissement du nombre de projets de coopération intermunicipale permettant l'amélioration des services offerts aux citoyens;

ATTENDU que de nombreuses municipalités et MRC ont déposé ou ont prévu de déposer des demandes d'aide financière à ce programme afin d'améliorer les services aux citoyens et respecter leurs obligations;

ATTENDU que les avis de refus ou d'information reçus du MAMH à l'effet qu'il n'y a plus de fonds pour le financement de nouvelles initiatives, et ce, jusqu'en mars 2025;

ATTENDU que l'absence de financement met en péril ces projets pour lesquels la majorité des municipalités et MRC prévoyait bénéficier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Guylaine Kenney, appuyé par Madame Sonia Bouchard, il est résolu :

- De demander à la ministre des Affaires municipales de renflouer le Fonds régions et ruralité – Volet 4 pour le soutien à la coopération intermunicipale, afin d'assurer un soutien adéquat pour les divers projets déposés et à venir d'ici le 31 mars 2025;

- De transmettre la présente résolution à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, aux municipalités de la MRC de la Matapédia, aux municipalités régionales de comté du Québec, à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Maire**56-24****RAPPORT FINANCIER**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Nancy Côté et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le rapport financier 2023 tel que préparé par le groupe comptables Mallette d'Amqui, se terminant avec un déficit budgétaire de 132 696,00\$.

Maire

**57-24****OBLIGATIONS ET INTÉRÊTS**

Il est proposé par Madame Diane Parent et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le premier versement des intérêts, au montant de 12 469,74\$, pour l'année 2024 du règlement d'emprunt pour les travaux du chemin Kempt.

Maire**58-24****ACHAT LOT**

Il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Madame Sonia Bouchard et il est résolu le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement de la troisième tranche, au montant de 10 000\$, à la Fabrique de Saint-Moïse pour l'acquisition d'un lot (résolution 140-22).

Maire**59-24****ASSURANCES**

Il est proposé par Madame Guylaine Kenney et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande l'ajout d'un assuré additionnel, le comité de développement, L'Association pour l'avenir de Saint-Moïse, à leur contrat d'assurances.

Maire**60-24****AJOUT ASSURANCES**

Il est proposé par Madame Guylaine Kenney et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande l'ajout d'un assuré additionnel, le Comité sportif de Saint-Moïse, à leur contrat d'assurances.

Maire**61-24****ASSURANCES**

Il est proposé par Madame Guylaine Kenney et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande l'ajout d'un assuré additionnel, le Club des 50 ans et plus de Saint-Moïse, à leur contrat d'assurances.

Maire

**62-24****TECQ-EAU USÉE**

Il est proposé par Madame Guylaine Kenney et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement du décompte # 15 au montant de 3 214,53\$, de Tetrattech et le décompte #2 au montant de 826.69\$ de Diane Gervais, architecte pour le projet de mise aux normes Eau usée.

Maire**63-24****TECO-FINANCEMENT**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Moïse a des travaux de mise aux normes en eau usée à effectuer d'ici le 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT que le coût de ces travaux est approximativement de 500 000\$ et sont entièrement subventionnés par la Programme de la taxe sur l'essence - contribution Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT que le paiement du financement sera obtenu seulement après la réalisation du projet et la reddition de compte complétée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Madame Diane Parent, et résolu :

- De demander un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins de Mont-Joli – Est de la Mitis au montant des travaux à exécuter;
- De rembourser cet emprunt dès la réception de la subvention du Programme TECQ;
- D'autoriser Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents rattachés à la demande.

Maire**64-24****APPEL D'OFFRE ENTRETIEN CHEMIN D'HIVER**

Appel d'offres public pour l'entretien des chemins pendant l'hiver 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 les soumissions ont été ouvertes, le 28 mars au Centre administratif de la MRC de La Matapédia.

Deux soumissions reçues et conformes aux exigences des documents contractuels : (taxes incluses)

Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc. 845 410,03\$

Les Entreprises Yvon D'astous et fils Inc.: 872 289,59\$



Il est proposé par Madame Guylaine Kenney, appuyé par Madame Sonia Bouchard et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la plus basse des soumissions reçues soit celle de **Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) Inc.** au montant de **845 410,03\$** avec taxes pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027.

Maire

65-24

ENTRETIEN RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Moïse autorise le balayage des rues, le lignage des rues et des bandes piétonnières, l'installation de balises sur la rue Principale, le nivelage des routes non pavées, l'épandage d'abat-poussière et les réparations de la chaussée endommagée par le dégel.

Maire

66-24

ENTRETIEN VÉHICULE ET ÉQUIPEMENT VOIRIE

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à faire effectuer la vérification mécanique annuelle demandée par la SAAQ, du camion de voirie par un vérificateur attitré et l'entretien de début de saison des autres véhicules et équipements de la voirie.

Maire

67-24

ENTRETIEN RÉSEAU AQUEDUC ET ÉGOUT

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à effectuer les travaux d'entretien sur le réseau d'aqueduc, les bornes d'incendie, le nettoyage du réservoir d'eau potable, l'entretien des pompe/supprimeur à l'eau potable et usée, la calibration des débitmètres, la mesure des boues à l'étang d'eau usée, ainsi que le nettoyage des égouts pluviaux.

Maire

**68-24****BILAN DE L'EAU**

Il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Madame Sonia Bouchard et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le dépôt du rapport sur le bilan sur la consommation de l'eau potable pour l'année 2023 dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Maire**69-24****MATIÈRES RÉSIDUELLES-COLLECTES****Transferts de contrat de collecte des matières résiduelles de la municipalité de Saint-Moïse à GEL Environmental division Matrec**

Considérant que la municipalité de Saint-Moïse a octroyé son contrat de collectes des matières résiduelles de la municipalité de Saint-Moïse à l'entreprise 9385-3117 Québec Inc. - Fusion environnement Inc.;

Considérant que l'entreprise GEL Environmental division Matrec a fait l'acquisition de l'entreprise 9385-3117 Québec Inc. - Fusion environnement Inc.;

Considérant que l'entreprise GEL Environmental division Matrec confirme qu'elle honorera le contrat de collecte des matières résiduelles de l'entreprise 9385-3117 Québec Inc. - Fusion environnement Inc. pour toute la durée du présent contrat;

En conséquence, il est proposé par Madame Sonia Bouchard, il est résolu d'autoriser Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Moïse, le document qui autorise le transfert du contrat de collecte des matières résiduelles de l'entreprise 9385-3117 Québec Inc. - Fusion environnement Inc. à GEL Environmental division Matrec sur la base :

- De la résolution d'adjudication du contrat de collecte des matières résiduelles 2023-2024 à l'entreprise 9385-3117 Québec Inc. - Fusion environnement Inc. ;
- Des prix soumis par l'entreprise 9385-3117 Québec Inc. - Fusion environnement Inc.;
- Des avis de changement signés par le représentant de 9385-3117 Québec Inc. - Fusion environnement Inc.;
- Du devis de collecte des matières résiduelles 2023-2024;
- Des addendas produits pendant l'appel d'offres de collecte des matières résiduelles 2023-2024.

Maire

**70-24****DÉROGATION MINEURE No 01-2024**

Il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Madame Sonia Bouchard et résolu qu'à la suite des recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la demande de Monsieur Roger Bélanger, pour l'immeuble sis au 14, chemin de Cèdres.

Cette demande consiste à autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire soit dans la cour avant à l'intérieur des lignes prolongeant les murs latéraux du bâtiment principal dans la marge de recul avant de 9 mètres qui est prescrite dans cette zone pour le bâtiment principal.

Maire**71-24****MOIS DE L'ARBRE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse souligne le mois de l'arbre en mai, en distribuant des plants d'arbre gratuitement à la population.

Maire**72-24****CLUB 50 ANS +**

ATTENDU que les activités organisées par le Club des 50 ans et plus de Saint-Moïse animent notre communauté et sont essentielles pour plusieurs aînés qui peuvent ainsi sortir de la solitude et éviter l'isolement social;

ATTENDU que les activités du Club des 50 ans et plus offertes aux aînés de Saint-Moïse sont un élément important favorisant le maintien de notre population d'aînés;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Moïse considère que le maintien des activités du Club 50 ans et plus de Saint-Moïse sont essentielles et s'intègrent dans sa politique envers les familles et les aînés;

ATTENDU que la population des 65 ans et plus est très importante en nombre dans notre communauté et veut demeurer active et avoir accès à des services de proximité;

ATTENDU que depuis quelques années, le gouvernement du Québec a multiplié les normes, les règles, les vérifications en tout genre, ce qui se traduit par des pages et des pages de formulaires à remplir, la plupart du temps en ligne, ce qui décourage de plus en plus les bénévoles aînés à s'impliquer;



ATTENDU que de plus en plus de bénévoles se réfèrent au Carrefour 50+ du Québec pour se faire aider et obtenir de l'accompagnement et du soutien;

ATTENDU que nous considérons les 138 clubs de 50 ans et plus affiliés au Carrefour 50+ du Québec et déployés sur tout le territoire des régions Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine ont un impact positif sur la santé des aînés et sur la vitalité de nos milieux;

ATTENDU que le Carrefour 50+ du Québec, avec l'appui du Club des 50 ans et plus de Saint-Moïse, demande au gouvernement provincial un financement récurrent en soutien aux clubs 50 ans et plus;

Il est proposé par Madame Sonia Bouchard et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse :

- autorise Monsieur Patrick Fillion, maire à signer la lettre d'appui au Carrefour 50+ du Québec dans sa démarche afin d'obtenir un financement adéquat et récurrent de la part du gouvernement du Québec;
- transmet une copie de cette lettre à Madame Maïté Blanchette-Vézina, ministre régionale des régions du Bas-Saint-Laurent et de Gaspésie-îles-de-la-Madeleine.

Maire

73-24

FRIGO COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Madame Sonia Bouchard, appuyé par Madame Nancy Côté et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse appuie le projet de frigo communautaire initié par un groupe de bénévoles, Les Fourchettes en l'air cuisine collective de Saint-Moïse.

Maire

74-24

JOURNÉE DE LA MATAPÉDIA

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse souligne la journée de la Matapédia par une activité gratuite offerte à la population.

Maire



75-24

ADHÉSION URLS

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Sonia Bouchard et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement de l'adhésion à l'Unité Régionale de Loisirs et de Sport du Bas-St-Laurent (URLS) pour l'année 2024, au montant de 120,00\$.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 22h35.

Président

Secrétaire

